

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaients présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaients absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUl représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaients absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DDIP 019-215/13/CC

■ Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Capénergies et approbation d'une convention
DPEATSV 13/9588/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement par l'économie de la connaissance, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, outre son soutien au fonctionnement des pôles de compétitivité, participe au financement des projets de recherche et développement sur son territoire en abondant au Fond Unique Interministériel.

Centré sur les énergies du futur, pour un véritable développement durable, Capenergies a pour objectif de tirer partie des atouts régionaux et nationaux pour développer une filière énergétique d'excellence adaptée au « mix énergétique » de demain. Ces technologies permettront de répondre aux besoins énergétiques, de préserver l'environnement et le climat tout en préparant l'industrie aux inévitables mutations technologiques et industrielles à venir.

Le périmètre du pôle couvre neuf domaines :

- La maîtrise de la demande en énergie,
- Le solaire,
- L'éolien,
- L'hydraulique / ENR marines / Géothermie,
- La biomasse / bioénergies,
- Hydrogène et stockage
- Systèmes couplés et intégrés,
- La fission,
- La fusion.

Le pôle implique aujourd'hui près de 530 acteurs présents sur un territoire qui s'étend sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Guadeloupe, Ile de la Réunion et Principauté de Monaco. Sur les 214 adhérents de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur, 65 (dont 30 entreprises) sont situés sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Ces acteurs représentent l'ensemble de la palette des énergies concernées, des PME-PMI et TPE aux groupes industriels en passant par des laboratoires ou des centres de recherche ainsi que des centres de formation.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Les membres porteurs du projet sont le CEA Cadarache et EDF, mais parmi les partenaires, on compte sur le périmètre de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole les entreprises suivantes : Herteman Genie Climatique, Technoplus, Cybermetix, Eco Delta, Edf, Groupe Snel, Ingerop, Port Autonome de Marseille, Société Française d'Eoliennes et Suez Energies ainsi que Centrale Marseille, Polytech Marseille avec le laboratoire IUSTI et Euromed Marseille.

Les activités de Capenergies s'articulent autour des cinq principaux axes stratégiques suivants :

- Conforter l'adhésion des acteurs (membres et non membres) au réseau Capenergies
- Faire émerger de nouveaux projets et plateformes d'Innovation
- Accompagner les entreprises dans leur stratégie de croissance
- Soutenir les politiques territoriales dans leurs initiatives énergétiques
- Développer les solutions énergétiques des territoires insulaires

Évalué comme **pôle très performant** lors des audits régionaux et nationaux de 2011 et 2012. Capenergies s'inscrit dès 2013 dans une nouvelle feuille de route stratégique sensiblement axée sur la création de valeur pour ses membres et l'accompagnement du développement économique de ses territoires.

L'année 2012 a été marquée par :

- La détection, la labellisation et le financement de projets de R&D : depuis la création de Capenergies, 221 projets ont été financés, représentant un budget de 657 millions d'euros dont un cofinancement public de 262 millions d'euros.
- La poursuite des collaborations avec les pôles s'inscrivant sur la thématique énergie, et avec les autres pôles Provence- Alpes-Côte d'Azur sur des projets inter-pôles.
- Des actions de communication et la participation à des salons. Le développement des actions à l'international : accueil de délégation, missions à l'étranger et soutien des membres sur les programmes européens.
- Des actions d'animation et de sensibilisation auprès des membres sur des thématiques telles que la sécurité économique et la propriété industrielle, la gestion des compétences etc.

L'année 2013 sera orientée autour des cinq thèmes suivants:

- Soutien à la R&D, au déploiement de projets structurants, création de synergie entre membres du pôle,
- Promotion et valorisation des activités et des projets des membres du pôle par le biais d'une communication externe,
- Actions à l'international : accompagnement des membres, formation et promotion des territoires,
- Actions spécifiques de soutien et d'animation : propriété industrielle, gestion des compétences ou encore responsabilité sociale de l'entreprise.

Le budget prévisionnel de l'association Capenergies pour le développement du pôle de compétitivité « Capenergies » pour 2013 s'élève à 2 027 500 euros.

Dépenses	2012	2013	Ressources	2012	2013
Achats	11 000	15 000	Etat	190 000	371 317
Achats de matériels et équipements	6 000	10 000	Gouvernance et écosystème		
Fournitures administratives	5 000	5 000	Directe Paca	140 000	190 000
			Directe Corse	50 000	50 000
			Actions collectives		
			Directe Paca		131 317
			Directe Corse		
Services extérieurs	515 900	529 715	Conseil Régional PACA	599 000	377 166
Etudes et prestations intellectuelles	397 700	395 815	Gouvernance et écosystème	199 000	200 000
Autre sous-traitance générale	30 000	23 000	Actions collectives		177 166
Locations	70 200	91 400	FEDER	400 000	
Entretiens et réparations	15 000	18 000	Communautés d'agglomération	125 000	125 000
Assurances	3 000	1 500	CPA	60 000	60 000
			TRM	10 000	10 000
Autres services extérieurs	236 000	191 396	CUNCA	45 000	45 000
Honoraires	19 000	22 400	MPM	10 000	10 000
Communication, publications	30 000	31 342			
Déplacements, missions, réceptions	152 000	104 654	Conseils Généraux	105 000	90 000
Frais postaux et télécommunications	25 000	23 000	CG 13	15 000	15 000
Divers	10 000	10 000	CG 84	20 000	10 000
			CG 06	35 000	35 000
Charges de personnel	997 100	982 220	CG 04	10 000	5 000
Personnel mis à disposition	484 500	358 500	CG 83	25 000	25 000
Salaires et charges sociales	512 600	623 720			
			Membres porteurs	370 000	330 000
			Cotisations	200 000	199 985
			Contrats	171 000	224 863
Total budget dépenses	1 760 000	1 718 331	Total budget ressources	1 760 000	1 718 331
Apports en nature	267 500	267 500	Apports en nature	267 500	267 500
Valorisation bénévolat	0	52 000	Valorisation bénévolat		52 000
Total budget 2013	2 027 500	2 037 831	Total budget 2013	2 027 500	2 037 831

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir le développement du pôle de compétitivité Capenergies.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 10 000 euros au pôle de compétitivité Capenergies .

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Capénergies.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4:

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 - Chapitre 65, Article 6574 intitulé « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
aux Technopôles et Agglomération numérique,
Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI